



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2011

**33 rue de Curzay
17230 LONGEVES**

L'an deux mil onze, le mardi 25 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé en séance publique sous la présidence de M. Patrick BLANCHARD, maire.

Etaient présents : MM. BLANCHARD et M. LECORGNE, M. BERTHELOT, Mme BOUTIN, M. CHAMPION, Mme CRAMAIL, M. FERRET, Mme LEGER, M. MACAUD, M. MEMON, Mme METRAS.

Excusés : M. GUILLOTON, Mme RADON et Mme THIERY

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. Stéphane MEMON

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- autorise M. Le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecture C+M de Jonzac pour 60.804,64 euros
- autorise M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Général, de la Région, de M. le Député pour les Fonds parlementaires.
- autorise le maire à engager la procédure de passation du marché public, à recourir à la procédure adaptée dans le cadre des projets étude de sols, mission SPS et mission de contrôle technique pour la future salle des fêtes et l'autorise à signer les marchés à intervenir
- donne pouvoir à M. le Maire à intervenir à l'acte de cession du fonds de commerce.
- décide de verser une somme de 600 euros à la mairie d'Andilly pour la participation au transport lors des sorties scolaires des élèves de l'école maternelle.
- accepte le spectacle avec l'artiste « Babasse » à la salle des fêtes de Longèves le 26 mai 2011 pour un coût de 600 euros.

QUESTIONS DIVERSES

- diverses manifestations prévues : le 16 avril Chorale Chants d'Esnandes, le 22 avril concert de trombone, le 28 mai spectacles de l'association « les Mots pour le dire »
- réunions publiques pour les élections cantonales
- salle des fêtes actuelle, à voir pour la rénovation du plafond et l'achat d'une gazinière
- remerciements de la famille Cramail
- remerciements du foyer de Loiré pour le prêt du tivoli
- véhicule de la commune en mauvais état
- diverses fournitures pour la bibliothèque
- évolution des 2 nouveaux lotissements (voirie, aménagement, éclairage, fleurissement)
- arrêt de la cantinière jusqu'au 24 février attendre décision médecine du travail
- à voir ligne bus Courçon-La Rochelle.

Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 31 janvier 2011
Le Maire, Patrick BLANCHARD